

**I – TAUX D'INTERET**

**A/ TAUX DEBITEURS**

CATEGORIES DE CREDITS	TAUX en %
<b>I- FINANCEMENT A COURT TERME</b>	
<b>1- Découvert non mobilisé (1)</b>	TMM + 5,00
<b>2- Escompte Commercial</b>	
2.1- Escompte, avalisé par une banque, inférieur ou égal à 90 jours	TMM+2,50
2.2- Escompte, avalisé par une banque, supérieur à 90 jours	TMM+3,00
2.3- Escompte commercial inférieur à 90 jours	TMM+4,50
2.4- Escompte commercial supérieur à 90 jours, inférieur ou égal à 180 jours	TMM+5,00
<b>3- Crédits mobilisés à Court Terme</b>	
3.1- Avance sur créances administratives	TMM+4,00
3.2- Avance sur marché nanti	TMM+4,00
3.3- ASM avec dessaisissement	TMM+4,00
3.4- ASM sans dessaisissement	TMM+4,00
3.5- Crédit de campagne	TMM+4,00
3.6- Crédit de financement de stocks	TMM+4,00
3.7- Préfinancement de marchés publics	TMM+4,00
3.8 - Crédit de consolidation court terme	TMM+6,00
3.9- Crédit de cultures saisonnières	TMM+4,00
3.10- Crédit de préfinancement des exportations	TMM+4,00
3.11- Mobilisation de créances nées sur l'étranger et effets de transaction sur l'étranger ( dont le délai n'excède pas 180 jours ) : Avalisés	TMM+3,00
3.12- Mobilisation de créances nées sur l'étranger et effets de transaction sur l'étranger (dont le délai n'excède pas 180 jours) : non avalisés	TMM+4,00
3.13- Autres crédits à court terme	TMM+5,00
3.14- Autres financements en Devises(2)	Taux de Base + 4,00

(1) En cas de dépassement de l'autorisation ce taux sera majoré de 1 point

(2) Majoré de 0,25 point en cas de prorogation

TMM : Taux Mensuel Moyen du Marché Monétaire

CATEGORIES DE CREDITS	TAUX en %
<b>II- FINACEMENT A MOYEN TERME</b>	
1- Crédit pour la promotion immobilière	TMM+4,00
2- Crédit de préfinancement à la promotion immobilière	TMM+5,50
3- Crédit à moyen terme pour la production de plants	TMM+5,50
4- Crédit à moyen terme à l'exportation	TMM+5,50
5- Crédit de réparation des équipements agricoles et de pêche	TMM+5,50
6- Crédit à moyen terme d'acquisition de matériel de transport	TMM+5,50
7- Crédit à la production avalisé	TMM+5,50
8- Crédit à la production non avalisé	TMM+5,50
9- Crédit finançant le transport public rural	TMM+4,00
10- Crédit à moyen terme finançant la multiplication des semences de pommes de terre	TMM+4,00
11- Crédit à moyen terme finançant l'acquisition et l'élevage de veilles de race	TMM+4,00
12- Crédit finançant les constructions à usage industriel et commercial	TMM+4,00
13- Crédit finançant les investissements dans le commerce de distribution	TMM+4,00
14- Crédit d'investissement sur ressources ordinaires	TMM+4,00
15- Prêt participatif à moyen terme	TMM+5,00
16- Crédit à moyen terme finançant la privatisation	TMM+4,00
17- Crédit à moyen terme de consolidation, d'assainissement et de restructuration	TMM+6,50
18- Autres crédits à moyen terme	TMM+5,00

CATEGORIES DE CREDITS	TAUX en %
<b>III- FINANCEMENT A LONG TERME</b>	
1- Crédit d'investissement à long terme sur ressources ordinaires	TMM+5,50
2- Crédit participatif à long terme sur ressources ordinaires	TMM+5,50
3- Crédit à long terme finançant la construction, l'extension et l'aménagement des foyers universitaires	TMM+4,00
4- Autres crédits à long terme	TMM+5,50
<b>IV- CREDITS AUX PARTICULIERS</b>	
1- Crédit Direct	TMM+4,00
2- Crédit Logement	
a. Durée inférieure à 15 ans	TMM+4,00
b. Durée comprise entre 15 ans et 20 ans	8,50
3- Crédit Eslah Masken	TMM+4,00
4- Prêt Computer	
a. Ordinateur familial	TMM+1,50
b. Autres matériels informatiques	TMM+3,00
5- Prêt Auto	TMM+4,00
6- Prêt Epargne Logement	
a. Durée inférieure à 15 ans	TMM+2,00
b. Durée comprise entre 15 ans et 20 ans	8,00
c. Prêt Epargne Logement anticipé (jusqu'à maturité)	TMM+3,50
7- Prêt Epargne Confort	
a. Prêt Epargne Confort	TMM+2,00
b. Prêt Epargne Confort anticipé	TMM+3,00
8- Prêt Epargne Etude	TMM+2,00
9- Prêt Universitaire	TMM+2,00
10- Crédit FNE	TMM+1,00
11- Crédit FONAPRA	TMM+3,00

## B/ TAUX CREDITEURS

CATEGORIES DE DEPOTS	TAUX en %
<b>I- DÉPÔT À VUE</b>	
1- Dépôts à vue en Dinars Tunisiens ou Dinars Tunisiens Convertibles (1)	--
2- Dépôts à vue en Dinars Tunisiens convertibles (2)	TMM – 2,00
3- Dépôts à vue des comptes en devises de résidents (pour les montants supérieurs à la contre valeur de 10.000 Dinars Tunisien )	Taux BCT- 0,50
<b>II- BONS DE CAISSE ET COMPTES A TERME EN DINARS ET EN DINARS CONVERTIBLES</b>	
<b>1- Bons de Caisse</b>	
✓ de 3 mois à moins de 24 mois	TMM – 0,50
✓ de 6 mois à moins de 9 mois	TMM – 0,50
✓ de 9 mois à moins de 12 mois	TMM – 0,50
✓ de 12 mois à moins de 24 mois	TMM – 0,50
✓ Plus que 24 mois	TMM + 0,50
<b>2- Comptes à Terme</b>	
✓ de 3 mois à moins de 6 mois	TMM – 0,50
✓ de 6 mois à moins de 9 mois	TMM – 0,50
✓ de 9 mois à moins de 12 mois	TMM – 0,50
✓ de 12 mois à moins de 24 mois	TMM – 0,50
✓ Plus que 24 mois	TMM + 0,50
<b>III- COMPTES D'EPARGNE</b>	
1- Compte Spécial d'Epargne (3)	3,50 %
2- Compte Epargne Logement	TMM – 1,00
3- Compte Epargne Etude	TMM – 1,00
4- Compte Epargne Confort	TMM – 1,00

- (1) Il s'agit des comptes courants, comptes chèques ou CEDC à l'exception des CEDC ouverts à des personnes physiques tunisiennes résidentes à l'étranger
- (2) Des personnes physiques tunisiennes résidentes à l'étranger ou titulaires de Comptes Spéciaux en Dinars Convertibles « CSDC »
- (3) Les intérêts sont majorés d'une prime de fidélité de 0,5 % sur les fonds restés stables pendant une durée au moins égale ou supérieure à une année et inférieure à deux années et de 1% pour une durée au moins égale à deux ans

## II - COMMISSION SUR LES OPERATIONS BANCAIRES (1)

NATURE DE L'OPERATION	COMMISSION	
	ASSIETTE	MAX
<b>I- OPERATIONS SUR EFFET, CHEQUES ET OPERATIONS DIVERSES (2)</b>		
<b>1 - Opérations sur Effets</b>		
1.1- Effet à l'encaissement	Effet	3,000
1.2- Effet Escompté	Effet	3,000
1.3- Effet impayé	Effet	5,000
1.4- Prorogation, changement de domiciliation effets réclamés par le cédant avant ou après leur échéance sur les places de la Tunisie	Effet	1,800
1.5- Mise en opposition	Effet	15,000
1.6- Règlement d'effet Commercial	Effet	2,000
1.7- Règlement d'Effet Financier	Effet/ Echéance	1,500
1.8- Remise d'effet au protêt	Effet	15,000
1.9- Rejet d'effet	Effet	2,000
1.10- Délivrance de bons à payer pour effets à représenter	Effet	5,000
<b>2- Opérations par Chèques en dinars ou en dinars convertibles</b>		
2.1- Frais de tenue de compte		
2.1.1- Compte chèque	Compte	10,000
2.1.2- Compte courant	Compte	22,000
2.1.3- Compte spécial d'épargne et autres comptes d'épargne	Compte	1,250
2.1.4- Autres comptes	Compte	15,000
2.2- Encaissement de chèque tiré sur une agence STB	Chèque	0,300
2.3- Encaissement de chèque tiré sur une banque de la place	Chèque	0,500
2.4- Chèque certifié	Chèque	5,000
2.5- Frais sur rejet de chèque		
2.5.1- Rejet lié à la provision		
a. Préavis	Préavis	35,000
b. Rejet définitif	Chèque	35,000
2.5.2- Rejet non lié à la provision	chèque	5,000
2.6- Mise en opposition (maximum 30,000)	chèque	10,000
2.7- Mise à disposition	Opération	5,000
2.8- Retour de chèque impayé	chèque	3,000

(1) les commissions sont exprimées en Dinars Tunisien et en HTVA ; Toutes les opérations peuvent donner lieu à une récupération de frais

(2) les opérations d'encaissement chèque et de virements dans la même agence sont gratuites, les frais de télécompensation sont inclus dans les commissions indiquées

NATURE DE L'OPERATION	COMMISSION	
	ASSIETTE	MAX
<b>3- Opérations de virements</b>		
3.1- Virements émis		
3.1.1- Sur Agence STB (2)	Virement	1,000
3.1.2- Sur banque de la place	Virement	1,500
3.1.3- Virement multiple ou permanent	ordre	3,000
3.2- Virements reçu		
3.2.1- d'une Agence STB	Virement	1,500
3.2.2- d'une banque de la place	Virement	1,500
3.2.3- Via le SGMT	Virement	5,000
3.2.4- virement salaire	Virement	1,000
3.3- Prélèvement bancaire (2)		
3.3.1- Prélèvement émis	Prélèvement	0,600
3.3.2- Prélèvement reçu	Prélèvement	0,600
3.3.3- Prélèvement STEG	Prélèvement	0,300
3.3.4- Opposition sur prélèvement	Opposition	1,500
3.3.5- Rejet de prélèvement	Opération	0,500

NATURE DE L'OPERATION	COMMISSION	
	ASSIETTE / PÉRIODICITÉ	MAX

#### 4- Commissions Sur Les Operations Monétiques

4.1- Cotation, renouvellement, remplacement		
4.1.1- Carte "Jump"		Gratuit
4.1.2- Carte Visa Classic Nationale	Carte	25,000
4.1.3- Carte Visa Classic Internationale	Carte	45,000
4.1.4- Carte visa Electron Nationale	Carte	25,000
4.1.5- Carte CIB	Carte	10,000
4.1.6- Carte MasterCard Gold Nationale	Carte	70,000
4.1.7- Carte MasterCard Gold Internationale	Carte	100,000
4.1.8- Carte Allocation Touristique	Carte	15,000
4.1.9- Carte Technologique Internationale Particulier	Carte	15,000
4.1.10- Carte Technologique Internationale Entreprise	Carte	40,000
4.1.11- Carte Visa Platinum Business Nationale	Carte	100,000
4.1.12- Carte Visa Platinum Business Internationale	Carte	150,000
4.2- Commission d'interchange		
4.2.1- Avance en espèces effectué auprès d'une banque de la place	Montant retiré	1,500 + 0,50%
4.2.2- Retrait GAB effectué auprès d'une banque de la place	Montant retiré	1,000 + 0,30%
4.2.3- Retrait effectué à l'Etranger	Opération	2,500
4.3- Commission d'opposition pour perte ou vol		
4.3.1- Carte "Jump"	Carte	5,000
4.3.2- Carte Visa Classic Nationale	Carte	30,000
4.3.3- Carte Visa Electron Nationale	Carte	20,000
4.3.4- Carte Visa Classic Internationale	Carte	120,000
4.3.5- Carte CIB	Carte	5,000
4.3.6- Carte MasterCard Gold Nationale	Carte	30,000
4.3.7- Carte MasterCard Gold Internationale	Carte	120,000
4.3.8- Carte Allocation Touristique	Carte	20,000
4.3.9- Carte technologique internationale	Carte	20,000
4.3.10- Carte Visa Platinum Business Nationale	Carte	30,000
4.3.11- Carte Visa Platinum Business Internationale	Carte	120,000
4.4- Commission changement du code confidentiel	Opération	5,000
4.5- Commission d'affiliation TPE	Montant de la transaction	5,00 %
4.6- Commission d'affiliation au Système de Paiement Sur Internet	Montant de la transaction	5,00 %

#### 5- Services Télématique Et Banque Directe

5.1- Adhesion STB ON LINE	Annuelle	5,000
5.2- Adhésion STB NET		
5.2.1- particuliers	Trimestrielle	10,000

NATURE DE L'OPERATION	COMMISSION	
	ASSIETTE / PÉRIODICITÉ	MAX
<b>6- AVALS, CAUTIONS, ACCEPTATIONS BANCAIRES ET AUTRES ENGAGEMENT PAR SIGNATURE</b>		
6.1- Avec blocage de la provision dans un compte indisponible		
6.1.1- frais d'émission	Opération	30,000
6.1.2- frais de modification/prorogation	Opération	15,000
6.2- Sans blocage de la provision		
6.2.1- frais d'émission	Opération	30,000
6.2.2- frais de modification/prorogation	Opération	15,000
6.2.3- commission d'engagement ( avec un minimum de 10,000 /opération )	Montant / mois indivisible	4,00 %°
6.3- Commission d'apurement		
6.3.1- main levée	Opération	15,000
6.3.2- mise en jeu	Opération	30,000
6.4- Commission sur billet de trésorerie		
6.4.1- la souscription		
a. Commission d'engagement ou d'aval	Montant	2,50 %
b. Commission de placement ou d'intermédiation	Montant	2,00 %
6.4.2- Au remboursement		
a. Commission de Domiciliation	Montant	1,00 %°



NATURE DE L'OPERATION	COMMISSION	
	ASSIETTE	MAX
<b>7- OPERATIONS DIVERSES</b>		
7.1- Location de coffre- fort		
7.1.1- Type 1 (11 cm) avec majoration annuelle de 5%	Coffre	100,000
7.1.2- Type 2 (16 cm) avec majoration annuelle de 5%	Coffre	120,000
7.1.3- Type 3 (22 cm) avec majoration annuelle de 5%	Coffre	150,000
7.1.4- Type 4 (33 cm) avec majoration annuelle de 5%	Coffre	200,000
7.1.5- Type 5 (66 cm) avec majoration annuelle de 5%	Coffre	300,000
7.2- Commission sur règlement de succession (montant supérieur à 500,000)		
7.2.1- Par héritier résident et capable	Dossier	25,000
7.2.2- Par héritier non résident ou incapable	Dossier	55,000
7.3- Commission de mouvement	Cumul débit	1/2 ‰
7.4- Commission de découvert	Plus Fort découvert	1/4 ‰
7.5- Opposition sur livret d'épargne (donne lieu au remplacement de livret)	Opposition	10,000
7.6- Commission d'étude		
7.6.1- Crédit aux particuliers		
a. crédit direct	Montant	1, 50%
b. crédit logement	Montant	1, 50%
c. crédit pour achat de voitures	Montant	1, 50%
d. crédit ordinateur		
✓ ordinateur familial	Dossier	30,000
✓ autres matériels informatiques	Dossier	40,000
e. crédit épargne logement	Montant	1, 50%
f. crédit épargne confort	Montant	1, 50%
g. crédit épargne étude	Dossier	30,000
h. prêt universitaire	Dossier	40,000
i. crédit FNE	Montant	70,000
j. crédit FONAPRA	Montant	1,75%
7.6.2- Crédit aux entreprises à court terme		
a. Nouveau dossier (min100,000 ; max1000,000)	Montant	2,00 ‰
b. Renouvellement dossier (min100,000,max1000,000)	Montant	2,00 ‰
c. Dépassement ponctuel	Demande	30,000
7.6.3- Crédit aux entreprises à Moyen et Long Terme	Montant	1,50%
7.6.4- Crédits de consolidation (maximum 50000,000)	Montant	1,00%
7.6.5- Crédits et remises documentaires import et export	Dossier	10,000
7.7- Commission de remboursement anticipé		
7.7.1- règlement relayé par un nouveau crédit	dossier	20,000
7.7.2- règlement partiel ou total non relayé par un nouveau crédit (min50,000)	capital restant dû	3,00 ‰

NATURE DE L'OPERATION	COMMISSION	
	ASSIETTE	MAX
7.8- Commission sur promesse de délivrance de mainlevée		
7.8.1- Nantissement divers	Acte	10,000
7.8.2- Hypothèques	Acte	15,000
7.8.3- Divers Acte	Acte	5,000
7.9- Commission sur établissement de mainlevée		
7.9.1- Résiliation domiciliation irrévocable de salaire	Acte	30,000
7.9.2- Nantissement divers	Acte	40,000
7.9.3- Hypothèques	Acte	50,000
7.10- Recherche pour le compte de la clientèle des documents archivés		
7.10.1- Image de chèque/lettre de change	Chèque/Lettre de Crédit	1,000
7.10.2- Autres documents		
a. ancienneté de 6 mois à 1 an	Feuillet	2,000
b. Ancienneté de 1 an à 3 ans	Feuillet	5,000
c. Ancienneté supérieure à 3 ans	Feuillet	10,000
7.11- Commission d'engagement	Montant restant à débloquer	1,50%
7.12- Recherche, mise en place et montage de financement		
7.12.1- Commission de recherche, mise en place, montage de Financement	Montant débloqué	1,00 %
7.12.2- Commission de gestion et de mise en place	Montant débloqué	1,00 %
7.13- Demande renseignements commerciaux, conseil assistance etc		
7.13.1- sur l'Etranger	Dossier	30,000
7.13.2- sur la Tunisie	Dossier	30,000
7.14- Autres demandes de renseignements		
7.14.1- émanant des commissaires aux comptes	Demande	60,000
7.14.2- Diverses requêtes	Demande	20,000
7.14.3- délivrance d'attestation diverses	Attestation	20,000
7.15- Conseils et assistance	Dossier	50,000
7.16- Contrôle et expertise	Dossier	Frais réels majorés de 15,000

NATURE DE L'OPERATION	COMMISSION	
	ASSIETTE	MAX
<b>8- OPERATIONS SUR TITRES ET BOURSE</b>		
8.1 Commission sur titre		
8.1.1- Placement de titres	Montant placé	2,00 %
8.1.2- Frais de tenue de compte (Min 1,000 DT– Max 300,000 DT ) (valeurs STB exonérées)	Nominal	0,20%
8.1.3- Encaissement de coupons valeurs non domiciliées (Min 0,250 DT – Max 150,000 DT)	Dividende	3,00 %
8.1.4- Domiciliation de valeurs mobilières		
a. Paiement dividendes (Max 2500,000 DT)	Dividende	2,00 %
b. Tenue des registres des actionnaires et des transferts	Forfaitaire	5 000 ,000
c. Formalités relatives aux augmentations de capital	Forfaitaire	10.000 ,000
8.1.5- Gestion valeurs domiciliées		convention
8.1.6- Autres opérations sur titres		
a. Clôture de compte titres		30,000
b. Transfert de portefeuille entre adhérents	Par valeur	5,000
c. Dépôt ou retrait titre physique (Max : 10,000 DT)	Par certificat	2,000
d. Préparation AGO et AGE	Forfaitaire	1 000,000
e. Constitution de sociétés	Forfaitaire	5 000,000
f. Gestion OPCVM et Fonds Communs de créances		convention
g. Vente de registre des actionnaires ou registre de transfert	Forfaitaire	50,000
h. Vente de registre de certificat	Forfaitaire	100,000
i. Gestion des échéances de l'emprunt obligataire (Max 150,000 DT / échéance)	Intérêts	2,00%
8.2- Commission sur les opérations bourse		
8.2.1- Courtage sur achat et vente en bourse	Montant de la transaction	0,80 %
8.2.2- Courtage sur dossier de transfert	forfaitaire	1 000,000
8.2.3- Compte épargne actions		
a-Gestion libre		
✓ Commission de tenue de compte		
Revenu variable	Valeur nominale	0, 20 %
Revenu fixe	Valeur faciale	0, 20 %
✓ Commission de courtage	Montant brut	0, 80 %
✓ Commission encaissement dividende	Dividende	2,00 %
b-Gestion sous mandat		
✓ Commission de tenue de compte		
Revenu variable	Valeur nominale	0,20 %
Revenu fixe	Valeur faciale	0,20 %
✓ Commission courtage	Montant brut	0,80 %
✓ Commission encaissement dividende	Dividende	2,00 %
✓ Commission de gestion (trimestriel)	Valeur quotidienne	0,50 %
✓ Frais ouverture CEA	portefeuille	10,000
✓ Frais de transfert ou de résiliation de CEA	Forfaitaire	30,000

NATURE DE L'OPERATION	COMMISSION	
	ASSIETTE / PÉRIODICITÉ	MAX
<b>II - OPERATIONS DE CHANGE ET DE COMMERCE EXTERIEUR</b>		
<b>1- Domiciliation des Titres de Commerce Extérieur et de Change</b>		
1.1- Titres d'importation et titres d'exportation	Titre	10,000
1.2- Demande F1 et F2 et fiche d'information	Demande	10,000
1.3- Opérations déléguées		
1.3.1- Dossier allocation voyage d'affaires		
a. Frais de constitution et de renouvellement	Dossier	10,000
b. Frais de gestion (max 20,000)	Utilisation	1,00 ‰
c. Commission de levée de suspension	Dossier	20,000
1.3.2- Frais de scolarité ( ne donne pas lieu à perception de la commission de réalisation/virement émis	Dossier	30,000
<b>2- Accréditifs documentaires</b>		
<b>2.1- A L'importation</b>		
2.1.1- Commission d'ouverture		
a. avec blocage de la provision	Opération	30,000
b. sans blocage de la provision (min 50,000)	Montant/mois indivisible	3,50 ‰
2.1.2- Commission de modification		
a. Pour prorogation ou modification de montant		
✓ avec blocage de la provision	Opération	30,000
✓ sans blocage de la provision (min50,000)	Montant/mois indivisible	3,50 ‰
b. pour autre motif	opération	30,000
2.1.3- Commission de réalisation (min35,000 ; max350,000)	Montant	3,50 ‰
<b>2.2- A l'exportation</b>		
2.2.1- Commission de transmission	Opération	30,000
2.2.2- Commission de confirmation (min100,000 )	Montant/mois indivisible	3,50 ‰
2.2.3- Commission de modification		
a. pour prorogation ou modification de montant (min100,000 )	Montant/trimestre	3,50 ‰
b. pour autre motif	Opération	30,000
2.2.4- Commission de réalisation (min35,000 ; max350,000 )	Montant	3,50 ‰
2.2.5- Commission de notification	Dossier	30,000
2.2.6- Commission de paiement ou de levée de document (min 80,000 )	Montant	3,50 ‰
2.2.7- Commission de paiement différé (min150,000 )	Montant /trimestre indivisible	3,50 ‰
2.2.8- Commission d'acceptation de désignation	Montant	3,50 ‰
2.2.9- Commission de cession de produit	Dossier	50,000
2.2.10- Commission de transfert de lettre de crédit	Montant /trimestre indivisible	3,50 ‰

NATURE DE L'OPERATION	COMMISSION	
	ASSIETTE	MAX
<b>3- Remises Documentaires</b>		
<b>3.1- A l'importation</b>		
3.1.1- Commission d'acceptation et d'encaissement	Opération	40,000
3.1.2- Commission de réalisation (min35,000 ; max350,000 )	Montant	3,75%
3.1.3- Commission d'endos des documents d'expédition	Opération	50,000
3.1.4- Commission sur remise de documents franco de paiement	Opération	40,000
3.1.5- Commission sur documents en souffrance	Opération	40,000
3.1.6- Commission sur retour de documents impayés	Opération	50,000
<b>3.2- A l'exportation</b>		
3.2.1- Commission de réalisation (min35,000 ; max350,000 )	Montant	3,75%
3.2.2- Commission d'envoi de documents à l'encaissement	Opération	40,000
3.2.3- Commission sur retour de documents impayés	Opération	30,000
3.2.4- Commission sur remise de document franco de paiement	Opération	40,000

NATURE DE L'OPERATION	COMMISSION	
	ASSIETTE	MAX
<b>4- Autres Operations En Devises</b>		
<b>4.1- Opérations par chèques</b>		
4.1.1- Commission d'encaissement	Chèque	20,000
4.1.2- Commission de réalisation (1)	Montant	2,75‰
4.1.3- Demande d'avis de sort	Chèque	15,000
4.1.4- Commission sur chèque retourné impayé	Chèque	20,000
<b>4.2- Opérations sur effets</b>		
4.2.1- Commission d'encaissement	Effet	20,000
4.2.2- Commission de règlement	Effet	20,000
4.2.3- Commissions de réalisation (1)	Montant	2,75‰
4.2.4- Demande d'avis de sort, Prorogation, changement de domiciliation ou réclamation d'effets	Effet	15,000
<b>4.3- Opérations de virements</b>		
4.3.1- commission sur virements émis	Virement	30,000
4.3.2- commission sur virements reçus	Virement	20,000
4.3.3- commission de réalisation (1)	Montant	2,75‰
<b>4.4- Autres opérations</b>		
4.4.1- versement et retrait de billets de banque	Montant	4,00 ‰
4.4.2- mise à disposition	Montant	4,00 ‰
4.4.3- encaissement traveller chèque	Montant	1,000
<b>4.5- Lettres de garantie</b>		
4.5.1- Avec blocage de la provision	Opération	50,000
4.5.2- Sans blocage de la provision	Montant	3,75‰
<b>4.6- Recherche, Mise place et montage de financement</b>		
4.6.1- Commission de recherche et montage financier	Montant	1,00 %
4.6.2- Commission de gestion et mise en place	Montant Débloqué	1,00 %

(1) Cette commission est perçue sur les comptes tenus en dinars avec (minimum 10,000 ; maximum 250,000)